

Repère : 4.2.  
Edition : 2016  
FFVV NP N° 16\_337  
Date : 12 janvier 2016

---

## NP4.2. NETCOUPE 2016

---



**www.ffvv.org - www.netcoupe.net**

<b>1</b>	<b>OBJECTIFS DE LA NETCOUPE .....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>INSCRIPTION DES ASSOCIATIONS A LA NETCOUPE-FFVV .....</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>REALISATION DE LA PERFORMANCE .....</b>	<b>2</b>
<b>4</b>	<b>ENREGISTREMENT DE LA PERFORMANCE .....</b>	<b>2</b>
<b>5</b>	<b>EVALUATION D'UNE PERFORMANCE .....</b>	<b>2</b>
<b>6</b>	<b>CLASSEMENTS INDIVIDUELS ET NETCOUPE-FFVV .....</b>	<b>3</b>
<b>7</b>	<b>CONTROLES DES PERFORMANCES .....</b>	<b>3</b>
<b>8</b>	<b>RECOMPENSES .....</b>	<b>3</b>
<b>9</b>	<b>ANNEXES NP 4.2 .....</b>	<b>3</b>

## 1 OBJECTIFS DE LA NETCOUPE

La Fédération Française de Vol à Voile (FFVV) souhaite encourager la pratique du vol sur la campagne dans ses associations et sur les sites du territoire national.

La FFVV est partenaire de la NetCoupe afin de promouvoir le vol sur la campagne comme activité sportive vélivole et moyen de fidélisation à notre activité.

Afin de dynamiser encore plus les classements « clubs » de la Coupe Fédérale la commission sportive FFVV et l'équipe de Planeur.net ont proposé de les intégrer dans les classements NetCoupe depuis la saison 2007. Cela simplifie également le travail des bénévoles dans nos clubs ainsi que celui des salariés de la fédération : moins de papiers et les comptes-rendus annuels clubs et pilotes sont extraits automatiquement par la FFVV pour les clubs affiliés à la FFVV et cotisants à la NetCoupe.

La NetCoupe rassemble plus de 2500 vélivoles, est accessible à tous les adhérents de la FFVV : la priorité est donnée à la **PARTICIPATION DU PLUS GRAND NOMBRE** en proposant un règlement **SIMPLE, CLAIR** et aussi **PEU CONTRAIGNANT** que possible pour le pilote, son association.

## 2 INSCRIPTION DES ASSOCIATIONS A LA NETCOUPE-FFVV

L'association affiliée à la FFVV s'inscrit à la NetCoupe et verse tous les ans une cotisation à la FFVV pour figurer aux classements NetCoupe-FFVV en remplissant le formulaire *Annexe A de la Note Permanente 4.2* téléchargeable sur [www.ffvv.org](http://www.ffvv.org) ou [www.netcoupe.net](http://www.netcoupe.net)

Le club affilié à la FFVV et cotisant à la NetCoupe :

- Apparaît en ligne sur la NetCoupe dans le **classement club général FFVV**,
  - Figure automatiquement (\*) dans le **bilan sportif annuel édité par la FFVV**
- (\*) La FFVV se charge d'extraire en fin d'année les résultats "clubs" et "pilotes" de la NetCoupe pour éditer le bilan annuel.

→ **NP4.2 - Annexe A** : *Inscription des associations à la NetCoupe*

## 3 REALISATION DE LA PERFORMANCE

Le commandant de bord doit être titulaire d'une licence en état de validité et associée au type d'aéronef utilisé (planeur ou ULM).

Le parcours comporte au maximum **3 points de virage au plus entre le départ et l'arrivée**. Le planeur doit survoler la zone d'observation de chacun des jalons du parcours. Il n'y a pas de limite de distance par branche et la distance minimale d'un circuit est fixée à 25 kilomètres.

## 4 ENREGISTREMENT DE LA PERFORMANCE

Chaque performance doit être enregistrée dans un **délai de 15 jours** sur le site de la NetCoupe ([www.netcoupe.net](http://www.netcoupe.net)) par le commandant de bord ou par le Responsable de la NetCoupe de l'association avec l'accord du pilote.

→ **NP4.2 - Annexe B** : *Procédures d'enregistrement des performances aux classements NetCoupe-FFVV*

## 5 EVALUATION DE LA PERFORMANCE

La performance du vol est attribuée au commandant de bord qui doit être titulaire d'une licence en état de validité et associée au type d'aéronef utilisé (planeur ou ULM).

Le pilote participe au classement de l'association dont il est titulaire d'une licence sportive FFVV en état de validité.

Le nombre des points est proportionnel à la distance créditede, à l'index de réussite et à l'inverse du coefficient du planeur utilisé.

$$\text{Points\_vol} = \text{Distance\_vol} \times (100 / \text{Handicap\_planeur}) \times \text{Index de réussite}$$

- Distance : le parcours d'une distance supérieure à 25km comporte 3 points de virage au plus entre le départ et l'arrivée.
- Handicap du planeur : NP4.1 - Handicaps FFVV « multi-classe »
- Index de réussite : le coefficient de réussite a pour valeur 1.2 quand le parcours est réussi « comme prévu » conformément à la déclaration et 1.0 dans le cas contraire (vol « libre »).

A noter : à partir de la saison 2017, seules les déclarations électroniques effectuées avant le décollage dans l'enregistreur de vol seront reconnues à la NetCoupe. L'année 2016 est donc la dernière saison où la déclaration papier sera autorisée à la NetCoupe. Les clubs et pilotes sont vivement encouragés à utiliser dès à présent uniquement la déclaration électronique, plus simple et moins ambiguës.

→ NP4.1 : Listes des handicaps planeurs FFVV

→ NP4.2 - Annexe C : Contrôles des performances

## 6 CLASSEMENTS INDIVIDUELS ET NETCOUPE-FFVV

- Classements individuels :
  - Le **classement France** (national) est la somme des 5 meilleures performances du pilote au décollage de France.
  - Le **classement Open** est la somme des 5 meilleures performances du pilote.
- Classements Clubs NetCoupe-FFVV :
  - **Classement club général NetCoupe-FFVV** : le classement général est établi sur le total des points obtenus par tous les licenciés de l'association.

→ NP4.2 - Annexe D : Présentation des différents classements proposés par la NetCoupe

## 7 CONTROLES DES PERFORMANCES

L'inscription à la NetCoupe implique l'acceptation du règlement, le respect des règles de l'air et la mise à disposition des attestations de vols en cas de contrôles

Le contrôle des performances est, dans son principe, conforme au code sportif section 3 (cf NP4.0) avec quelques modalités particulières pour simplification :

- Acceptation des enregistreurs de vol non homologué par l'IGC,
- Absence de certificat de calibration pour les enregistreurs de vol.

A noter : depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, le code sportif n'impose plus de distance minimale entre les points de virage. Ceci supprime la divergence qui existait au niveau de la NetCoupe.

Les vols ne respectant pas le règlement de la NetCoupe ou les règles de l'air pourront être supprimés par les responsables clubs ou les administrateurs de la NetCoupe.

→ NP4.2 - Annexe C : Contrôles des performances

## 8 RECOMPENSES

- La FFVV récompensera le vainqueur du classement général club,
- Un classement des « lâchés campagne » l'année N et N-1 sera également effectué (classement "Rookies") : un pilote sera tiré au sort parmi les dix premiers et son club recevra un prix offert par la FFVV.

## 9 ANNEXES NP 4.2

Ces formulaires sont disponibles en ligne sur [www.ffvv.org](http://www.ffvv.org) ou sur [www.netcoupe.net](http://www.netcoupe.net).

- Annexe A : Inscription de l'Association aux classements NetCoupe-FFVV
- Annexe B : Enregistrement des performances et aide aux clubs
- Annexe C : Contrôle des performances
- Annexe D : Classements NetCoupe